

Modalités d'inscription MARCHE GOURMANDE 2016

A nous envoyer avant le vendredi 16 septembre 2016 :

- le formulaire d'inscription

- le règlement par chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme du Pays de Commercy.

- une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse pour l'envoi de votre confirmation d'inscription.

Elle vous permettra de recevoir votre bon de confirmation d'inscription qui sera à présenter au départ de la marche.

Le bon de confirmation sera édité au nom de la personne qui aura réservé.

Pour les groupes, il est recommandé de joindre une liste de nom de chaque participant au bulletin d'inscription.

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte selon l'ordre d'arrivée des bons de réservation.

Les départs ont lieu toutes les 20 minutes de 9h30 à 12h30. Nous vous recommandons de vous inscrire en groupe pour un départ à la même heure.

Lieu de départ : atelier de taille de la Grande Carrière à d'Euville.

Il est impératif de vous présenter 1/4 d'heure avant l'heure de votre départ.

Prévoir des chaussures de marche ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques.

Veillez à tenir en laisse vos animaux de compagnie.

Conditions d'annulation

Du fait de l'organisateur : L'organisateur n'annulera la manifestation qu'en cas de conditions météorologiques exceptionnelles.

(vigilance rouge par météo France)

Les participants seront alors remboursés.

Du fait d'un participant : Toute inscription est définitive.

En cas d'annulation d'un ou plusieurs participants, le montant de l'inscription est acquis à l'organisateur même sur présentation de justificatifs sans aucune exception.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Consommer avec modération.